

SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc. 1948.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION DE PROTECTION

« Admirable ceinture verdoyante autour de Senlis, qui agrément la pittoresque promenade des remparts, c'est à dire l'enceinte extérieure (enceinte du Moyen Age) qu'elle borde pendant la totalité de son circuit. Des ormes et des marronniers de belle taille l'ornementent splendidement. A l'Ouest, le rempart des Otages domine la minuscule vallée boisée où serpente la Nonette. Au Sud, la petite rivière la Nonette longe un moment le rempart Bellevue et le rejoint même à la poterne. A l'Est, l'horizon est découvert jusqu'à la forêt d'Ermenonville sur un vaste espace libre verdoyant. Au Nord, enfin, ce sont les belles plantations en quinconce en face de la petite gare et en bordure du cours ».

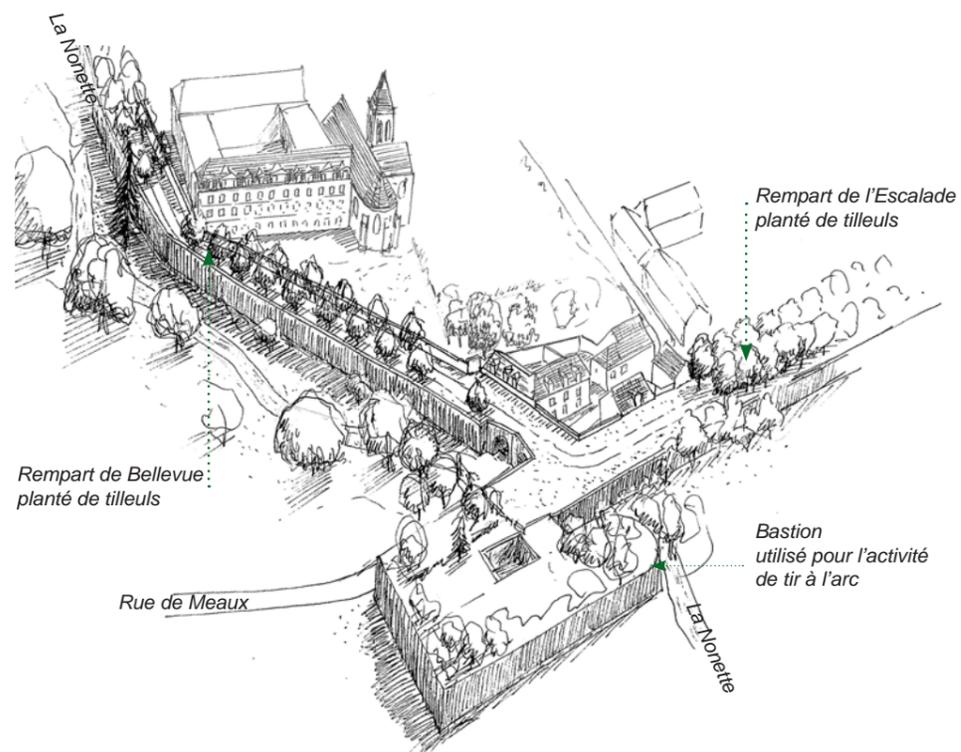
(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Boulevards et promenades ceinturant la ville sur une longueur d'environ 2700 mètres soit 19,26 ha

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE et PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

- . Secteur sauvegardé (1965).
- . Enceinte urbaine et tour d'enceinte du moyen-âge, inscrits MH (8 mai 1933)
- . Abords de plusieurs Monuments Historiques.
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . Autres sites protégés dans Senlis à proximité
- . PNR Oise-Pays de France

**Un rempart médiéval**

Située à quarante kilomètres de Paris, entre les forêts d'Ermenonville au sud, et la forêt d'Halatte au nord, la commune de Senlis est installée sur un léger mont, à la confluence des rivières de la Nonette et de l'Aunette.

Fondée par les romains, Senlis s'est structurée autour de la route de Paris vers Lille et le nord de l'Europe. La ville est fortifiée dès le III^e siècle, à l'époque gallo-romaine. La seconde enceinte de la ville, construite en pierre calcaire, est édifiée sous le règne de Philippe-Auguste dans la première moitié du XIII^e siècle. Elle est remaniée aux XIV^e et XV^e siècles, puis renforcée au XVI^e siècle avec la création de boulevards militaires, de huit éperons et de bastions de défense.

La base Mérimée du Ministère de la culture apporte les précisions suivantes :

« Le nombre de portes donnant accès à la ville a varié selon les époques. Les portes de Creil, de Bellon, de Saint-Rieul, de Meaux, de Paris, et d'Aguillère sont régulièrement mentionnées dans les documents d'archives. L'enceinte était composée d'un mur extérieur renforcé intérieurement au cours des siècles par un talus sans cesse augmenté jusqu'à devenir des boulevards ».

L'enceinte est démantelée en 1827. Seul l'éperon de la porte de Meaux est en core visible, et la tour du « jeu d'arc » entre le rempart du Montauban et le rempart des Otages. Les murs d'enceinte sont encore présents remparts de l'escalade, de Saint-Vincent, du Montauban, de Bellevue, ou passage des Carmes.





SENLIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

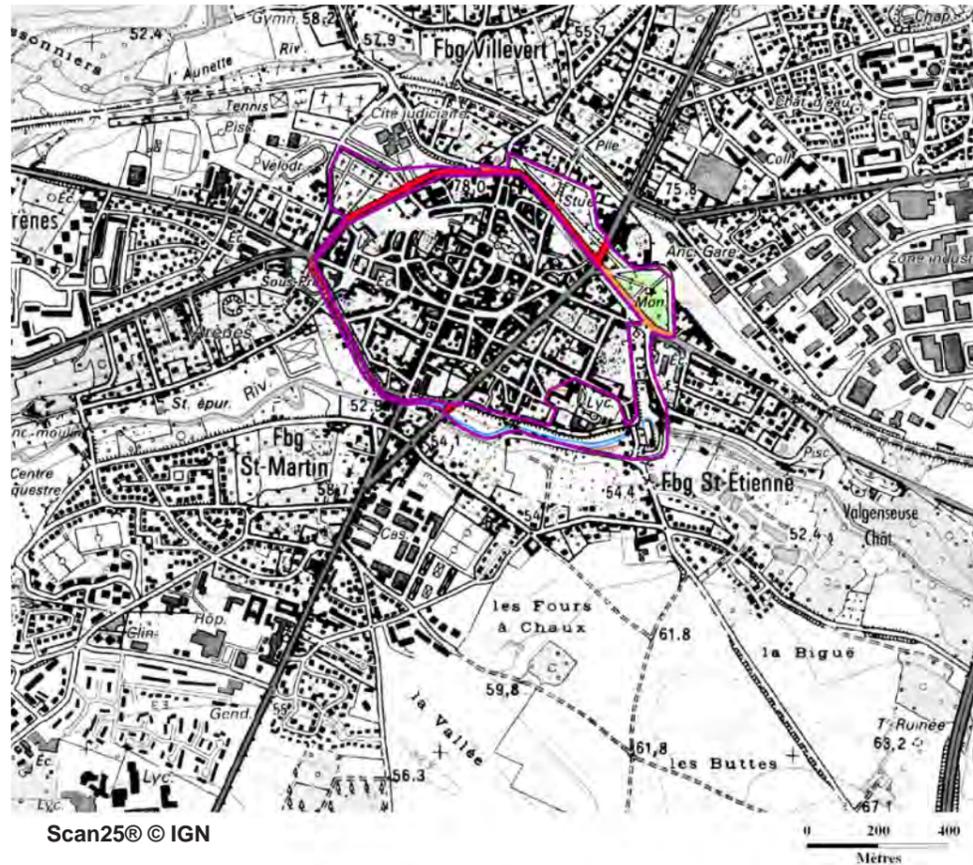
FRÉQUENTATION DU SITE
 . Touristique
 . très fréquenté
 . Visite à thème de l'office de tourisme sur le rempart médiéval

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 . Document de gestion :
 Secteur sauvegardé
 . Bien entretenu

SIGNALÉTIQUE :
 . Aucune

MUTATIONS :
 . Etat du site :
 quelques atteintes
 . Pressions : Dynamiques naturelles/ Equipement s/ Infrastructures ; Mut ations secondaires : Pressions urbaines

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . DURAND Marc, BONNET-LA-BORDERIE Philippe, *Senlis et son patrimoine, la ville en sa forêt*, GEMOB, 2004



Une ceinture de promenade

La ceinture des boulevards de Senlis constitue un véritable écrin de verdure qui valorise le centre historique de la ville. Plantée et aménagée, elle accueille aujourd'hui un circuit de promenades et sépare les quartiers les plus anciens, des nouvelles constructions. L'ancien rempart médiéval est aménagé différemment sur sa moitié nord et sa moitié sud.

Au nord, dès le XVIII^e siècle, la large ceinture accueille le boulevard périphérique. Il est bordé sur sa limite intérieure par un petit mur d'enceinte d'une hauteur de 2 mètres. Sur sa partie extérieure, il est planté de quatre rangées de tilleuls taillés en rideau, qui forment une large promenade arborée. Ponctuellement, il offre des parcs de stationnement ombragés. Ces grands espaces sont dévolus à la voiture. L'usage pourrait en être accentué, avec des parkings relais qui libèrent le centre de la voiture et permettent sa piétonisation. Un relais par mini-bus gratuit pourrait rejoindre le centre rapidement.

Au sud, le mur de fortifications, haut de 7 mètres, soutient et protège la ville. Il domine la vallée boisée où serpente la Nonette. La petite rivière qui longe le pied du rempart Bellevue servait de défense naturelle. Du haut du rempart, la promenade piétonne, plantée d'une double rangée de tilleuls, offre des points de vue à la fois sur les toitures du centre ville, et sur la forêt d'Ermenonville au sud-est. La vue sur la ville est remarquable et évoque une atmosphère médiévale.

La ville et les promenades forment un ensemble homogène. La promenade des remparts offre un espace de respiration à proximité immédiate du centre, dont les rues sont étroites et densément bâties.

